



## **ARBORICULTEUR - TEMPORAIRE**

### **Service des travaux publics | Concours 2021-03-EXT**

#### **À propos de la Ville de Boisbriand**

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

#### **Principaux rôles et responsabilités**

Sous l'autorité du chef de division environnement, le titulaire du poste effectue des tâches variées d'arboriculture ainsi que des tâches manuelles concernant les activités propres aux services municipaux.

La personne :

- Effectue la taille, l'abattage et la plantation et voit à l'entretien préventif des arbres;
- Effectue les traitements phytosanitaires et la fertilisation des arbres. Procède occasionnellement à l'arrosage;
- S'assure de la qualité et de la quantité des arbres reçus et de leur déchargement, lors des achats;
- Tient à jour l'inventaire des arbres dans les logiciels appropriés;
- Utilise, opère et entretient l'équipement, les outils et les appareils reliés à ses activités;
- S'assure d'avoir le matériel nécessaire à la réalisation des différents travaux d'arboriculture;
- S'assure que les travaux contractuels sont exécutés en conformité avec le BNQ (Bureau des normes du Québec);
- Participe à l'élaboration des plans d'aménagement concernant son champ d'activité et soumet des recommandations, lorsque requis;
- Identifie les problèmes pathologiques, pose les diagnostics adéquats ; fait des recommandations;
- Recueille des informations auprès des citoyennes/citoyens, suite aux demandes ou requêtes et donne suite;

#### **Qualifications, compétences et exigences requises**

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en arboriculture-élagage ou tout autre diplôme jugé pertinent;
- Posséder un minimum de (2) années d'expérience dans le domaine de l'arboriculture;
- Posséder des aptitudes dans les techniques de plantation, d'élagage, d'émondage et d'abattage;
- Posséder de l'expérience relative à l'utilisation d'une scie à chaîne et d'un déchiqueteur;
- Posséder des connaissances en détection de maladies, d'insectes destructeurs et/ou parasites et dans les méthodes d'extermination;
- Capacité à travailler physiquement en fonction des conditions climatiques;
- Être reconnu pour son sens de l'autonomie et de la débrouillardise;
- Bonnes habiletés et dextérité manuelle;
- Bonne connaissance d'Internet et des logiciels MS Office (Excel, Word Outlook);
- Connaissance des logiciels : JMap et JMap Survey (sur iPad) (logiciel forestier), un atout;
- Aptitudes à travailler en équipe et vision orientée vers l'approche client;
- Détenir un permis de classe 3, valide.

#### **Salaire, horaire et avantages**

Le salaire horaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit 35,03 \$ (incluant une majoration de 15 % pour les bénéfices marginaux). L'horaire de travail est de 79,50 heures par période de deux (2) semaines. L'entrée en fonction est prévue en avril 2021 ou dès que les conditions climatiques le permettent.

#### **Pour postuler**

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand au : [www.ville.boisbriand.qc.ca](http://www.ville.boisbriand.qc.ca) dans la section « offres d'emploi » et joindre son curriculum vitae et sa lettre d'intérêt au plus tard le **20 janvier 2021, 9 h**.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au (450) 435-1954 poste 233. La Ville de Boisbriand souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.